

COMMISSION FOSSE – REGLEMENTS 2017

1. INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour les compétitions doivent être faites via le site FBTC.be : <http://www.fbtc-bfk.be/fr>



Accueil FBTC Règlements Compétitions Formulaires d'inscription Boutique FBTC Photos

Langues
Nederlands
Français

Connexion utilisateur

Nom d'utilisateur : *

Mot de passe : *

Se connecter

Demander un nouveau mot de passe

Accueil

Bienvenu

Bienvenu sur le site de la Fédération Belge de Tir au Clays.

Vous pouvez vous inscrire sur les compétitions organisées par les commissions Nat les planches et les résultats par compétition.

Dernières contributions

- Commission Nationale de Parcours de Chasse: Nouveautés 2015 7 janvier 2015
- Résultats vezin 27 octobre 2014

Pour s'inscrire, le tireur doit cliquer sur « Formulaires d'inscriptions », choisir « Formulaire d'inscription Fosse », compléter le document avec toutes les données, dont le N° d'affiliation à la fédération et sélectionner les compétitions auxquelles il veut participer.

Le paiement de l'inscription doit être réglé par paiement sur le compte BE78 7512 0637 2186 avec en mention les noms et prénoms du tireur et la date de la compétition. **1 seul versement par tireur et par compétition.**

Le versement doit être arrivé sur le compte de la commission fosse au moins 3 jours ouvrables avant la compétition.

C'est la date de paiement qui est prioritaire. Exemple : pour une compétition de 36 tireurs (pas de juniors) : si 37 tireurs sur 40 inscrits ont payé par virement, ce sont les 36 tireurs qui ont payé les premiers qui pourront participer à la compétition, même si les 4 autres (dont celui qui aura payé en dernier) se sont inscrits avant les autres via le site.

Pour les juniors affiliés à la CRC et / ou à la VSK, la date d'inscription est égale à la date du paiement car l'inscription est gratuite, sauf pour le FUN TIR. Est considéré comme junior tout tireur âgé de moins de 21 ans au 31/12/2017.

Si un tireur est inscrit mais n'a pas payé sur le compte, le montant de son inscription sera majoré de 5€. Il devra être présent et payer sa participation au moins 45' avant le début de la compétition.

Si des places sont disponibles, il sera possible de s'inscrire le jour même, jusqu'à 30 minutes avant le

début des tirs. L'inscription sera majorée de 5€.

Chaque participant doit être en possession d'une licence en règle.

L'ordre de tir est déterminé par tirage au sort.

Annulation d'une inscription :

Si annulation d'une inscription : exactement la même procédure que pour une inscription mais il faut encoder en remarque que vous vous désinscrivez.

La désinscription doit être faite dès que possible.

Si le paiement a été effectué, il vous sera remboursé par versement dans les 15 jours ouvrables. (Sur le compte émetteur, sauf avis contraire). Le paiement ne sera en aucun cas affecté sur une autre compétition. Dans le cas d'une désinscription la veille ou le jour même de la compétition avant le début de celle-ci, le remboursement ne sera effectué que si un remplaçant a pu être trouvé par la Commission fosse). Dans le cas d'une désinscription tardive, (la veille ou le jour même avant le début de la compétition) veuillez prévenir le directeur fosse par téléphone. (Luc BUDTS : 0475 43 94 76 – Philippe KINIF 0475 36 20 94)

Le tireur inscrit et ayant payé qui ne participerait pas à la compétition sans prévenir ne sera pas remboursé et risque d'être désinscrit de toutes les autres compétitions. (Sur décision des directeurs fosse)

Participation aux challenges FO et FU :

Le tireur qui souhaite participer à un ou aux deux challenges doit veiller à s'inscrire valablement (paiement y compris) suffisamment longtemps à l'avance.

Pour être classé à un des challenges il faut participer à minimum 3 compétitions officielles de la discipline concernée et obligatoirement au Championnat de Belgique ainsi qu'à la Coupe de Belgique de la spécialité.

2. Catégories :

REGLES FO, FU, FA :

Catégorie CB :

- Les tireurs internationaux (ISSF) à l'exception des juniors.
- Les Champions de Belgique Scratch FA, FU et FO à partir de 2013.
- Les vainqueurs Scratch d'une Coupe de Belgique FU ou FO
- Les tireurs (sans catégorie en 2016) dont la moyenne lors des 3 meilleurs tirs 2016 est supérieure ou égale à 90%
- Les tireurs (sans catégorie en 2016) qui ont de bons résultats à l'étranger lors de compétitions importantes sur 3 tirs (90% et plus)
- Les tireurs de la catégorie A dont la moyenne des 3 meilleurs tirs en 2016 est de 90% ou plus.
- Les champions en catégorie A de 2014 (FA – FU – FO) deviennent CB en 2017, donc le meilleur tireur A (qu'il soit junior, Dame, Senior, Vétéran ou Super-Vétéran)

Catégorie A :

- Résultats de 83.99 à 89.99% sur les 3 meilleurs tirs de 2016 pour les tireurs qui n'avaient pas de catégorie en 2016.
- Les tireurs de la catégorie B dont la moyenne des 3 meilleurs tirs en 2016 est supérieure à 83.99%.
- Les Champions en catégorie B de 2016 (FA – FU – FO) deviennent A en 2017, donc le meilleur tireur B (qu'il soit junior, Dame, Senior, Vétéran ou Super-Vétéran)

Catégorie B :

- Résultats de 75.99 à 83.98% sur les 3 meilleurs tirs de 2016 pour les tireurs qui n'avaient pas de catégorie en 2016.
- Les tireurs de la catégorie C dont la moyenne des 3 meilleurs tirs en 2016 est supérieure à 75.99%.
- Les Champions en catégorie C de 2016 (FA – FU – FO) deviendront B en 2017, donc le meilleur tireur C (qu'il soit junior, Dame, Senior, Vétéran ou Super-Vétéran)

Catégorie C :

- Résultats inférieurs à 75.99% sur les 3 meilleurs tirs de 2016 pour les tireurs qui n'avaient pas de catégorie en 2016.

Pour le Double Trap :

Pas de CB. (SAUF TIREURS ISSF)

A = + de 70%

B = de 62 à 69.99%

C = - de 62%

Règles générales :

Chaque année le champion dans une catégorie monte de catégorie (FA - FU - FO), ceci quel que soit son statut (junior, dame, vétéran, senior, super vétéran)

Un tireur peut descendre de catégorie seulement après deux ans de « mauvais » résultats.

Un tireur ne peut descendre que d'une catégorie à la fois.

Un tireur ne peut monter que d'une catégorie à la fois, à l'exception du Champion scratch en FO, FU ou FA et du vainqueur de la coupe FO ou FU.

Le tireur absent pendant un an récupère sa dernière catégorie connue. Si absent pendant 2 ans, il sera considéré comme nouveau tireur. (Sauf si résultats à l'étranger ou tireur ISSF)

Un tireur qui n'a pas de catégorie est classé en fonction des résultats du jour sur ses 3 meilleures séries. (Les séries tirées en barrage ou en finale ne sont pas prises en compte)

Après 3 compétitions, il reçoit une catégorie provisoire pour son 4ème tir. Après 4 compétitions, il reçoit une catégorie provisoire sur base de ses 3 meilleurs tirs pour la 5ème compétition.

Et ainsi de suite jusque la fin de la saison.

3. Classement lors des compétitions :

Tirs de sélection :

Classement par catégories : CB. A. B .C.

Pas de barrages ni de finales sauf pour les compétitions tirées en 75 plateaux.

En cas d'ex-aequo :

Pour les compétitions en 100 plateaux : le résultat de la dernière série sera pris en compte (le meilleur l'emporte)

Si l'égalité subsiste : le résultat de la 3^{ème} série sera pris en compte et si nécessaire le résultat de la 2^{ème} série.

Si l'égalité subsiste, c'est le tireur qui a raté en dernier qui l'emportera. (countdown comme pour les compétitions ISSF)

Pour les compétitions en 75 plateaux : en cas d'égalité, c'est la dernière des 3 séries tirées qui sera déterminante. Si l'égalité demeure, le résultat de la 2^{ème} série sera pris en considération. (+ haut résultat = + haut classement).

Si toujours égalité : count back dernière série. (ISSF regl.)

Championnats et Coupes :

Classement par statut pour les coupes et médailles :

Scratch – Dames – Juniors - Seniors CB - Seniors A – Seniors B – Seniors C – Vétérans – Super Vétérans.

Les règles ISSF et FITASC sont d'application. (Sauf contrainte liées aux autorisations de chaque stand : heure de clôture etc...)

Pour les tables de prix :

Classement par catégorie : CB – A – B – C .

Si une compétition est sponsorisée, des prix spécifiques peuvent être remis. Exemple : 1^{er} scratch, 1^{ère} dame, etc....

Composition et répartition des tables de prix :

60% des tireurs sont récompensés.

70% de la table de prix est partagée entre les 3 premiers de chacune des catégories.

Pour les compétitions en Wallonie, la table de prix sera essentiellement constituée de cartouches.

Pour les compétitions en Flandre, des bons d'achat valables à l'armurerie Frans PEETERS

constitueront l'essentiel des tables de prix.

!!! Les bons 2016 et 2017 ne sont pas valables pour le paiement d'une inscription en Wallonie !!!

Des règles spécifiques peuvent être décidées pour les prix offerts par un sponsor.

Si tel est le cas, ces règles seront annoncées au plus tard le jour de la compétition et avant le début de celle-ci.

Le tireur absent lors de la remise des prix ne pourra pas le recevoir ni le faire remettre à un autre tireur.

4. Ranking belge :

Nouveauté 2015, un «ranking » belge est mis en place. Un ranking est un classement des meilleurs sportifs dans une discipline. Le ranking est établi en fonction de critères déterminés. Les critères sont adaptés en 2016.

Fosse Olympique :

Pour la F.O. ce ranking est déterminé sur base des résultats de 2016.

Classement actuel seniors :

NOM PRENOM	POINTS 2016	CLT
PEETERS YANNICK	186	1
MOZZANICA GIOVANNI	111	2
CARLIEZ CLEMENT	94	3
MOTTET MAXIME	55	4
PEETERS FRANS	43	5
BOULARD JACKY	36	6
MARTIN CHRISTOPHE	30	7
DEBOEL KRIS	22	8
DUPONT PHILIPPE	22	8

Règles 2017 :

Les règles 2017 sont en cours d'élaboration.

Les Directeurs Fosse : Luc BUDTS, Philippe KINIF.